

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 24 (1994)
Heft: 6

Artikel: Quatre musées
Autor: R. Ji
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-829155>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE PARADIS DES CROISIÈRES

Reportage



Pourquoi parfois aller chercher si loin ce qui se trouve à proximité? Une croisière de quelques heures sur les lacs de Neuchâtel, Morat ou Bienne laisse des souvenirs inoubliables. Des paysages sans cesse renouvelés, allant de forêts dans le lointain, à la vigne toute proche, permettent d'apprécier une nature aux couleurs changeantes. Et puis, le long du canal de la Broye, en direction de Morat, les hérons cendrés, les canards et bien d'autres espèces d'oiseaux sollicitent le regard à chaque instant.

Du port de Neuchâtel, on peut rayonner sur les rives nord et sud des trois lacs jurassiens. Pour celui de Neuchâtel, jusqu'à Yverdon-les-Bains; par le canal de la Broye jusqu'à Morat, par celui de la Thielle jusqu'à l'île (suite à la page 15)

QUATRE MUSÉES

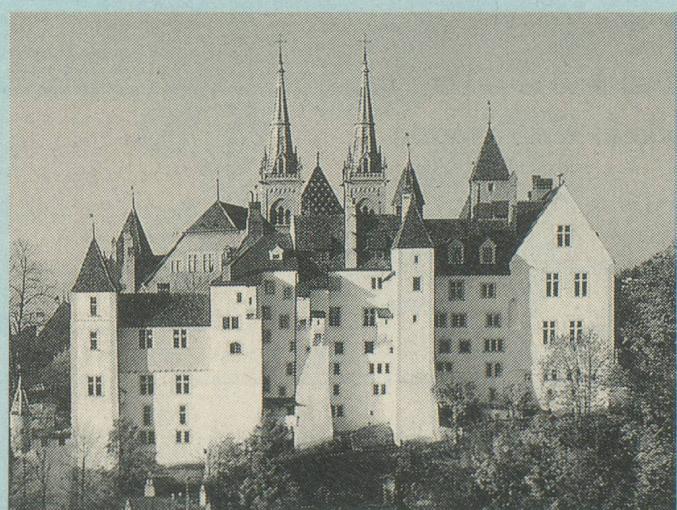
Avec des attractions proposées en permanence, les quatre musées de la Ville de Neuchâtel imaginent des spectacles qui conjuguent l'histoire et l'aventure. Dépoussiérés depuis longtemps, chacun d'eux offre des images et des objets qui permettent de découvrir les arts dans toutes leurs subtilités, mais aussi l'histoire du monde et son avenir.

Un exemple? Le Musée d'histoire naturelle suggère actuellement «Le Brésil, terre de pierres». Minéraux, cristaux et gemmes remarquables proviennent tous du Brésil. On y explique notamment les conditions d'extraction de l'or, des aigues-marines, topazes tourmalines et de bien d'autres pierres précieuses. «Destin de pierres et destin d'hommes», résument cette exposition exceptionnelle.

Alors que le Musée d'ethnographie, dans une conception toujours aussi originale, ouvre ses salles avec un sujet «Karl Marx», le musée d'art et d'histoire se veut traditionnel et bien respectueux des formes de l'art. Quant à l'archéologie, elle retrouve des aspects symboliques pour 50 000 ans d'histoire. Il s'agit de collections étonnantes, fort bien répertoriées, avec des pièces rares qui font l'objet de présentations très originales.

Les musées de Neuchâtel se veulent à l'avant-garde du progrès visuel, surtout s'ils s'expriment en faveur de la sauvegarde d'un patrimoine très riche. Ces musées offrent aussi l'avantage d'être rapprochés géographiquement les uns des autres.

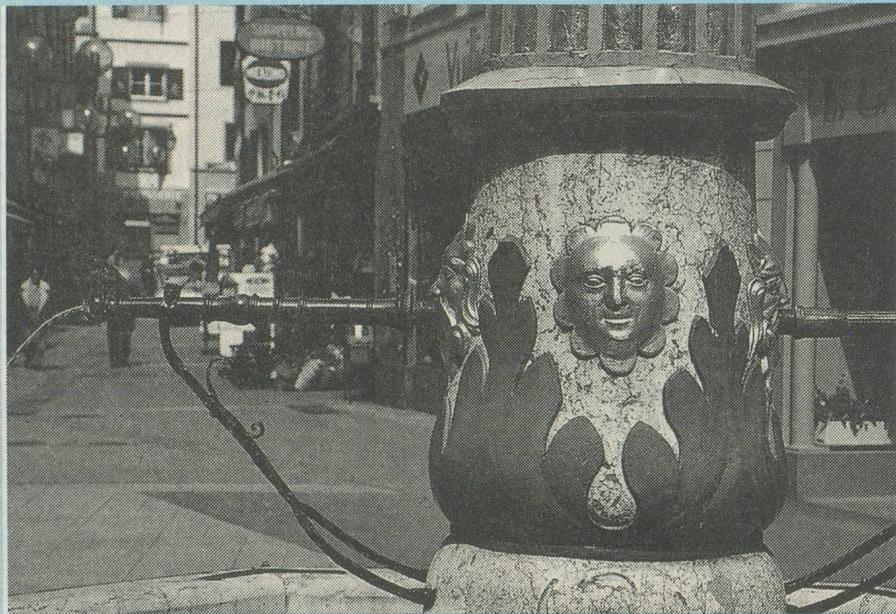
R. Ji
(voir informations pratiques p. 11)



Reportage

UNE JOURNÉE DE RÊVE À NEUCHÂTEL

OFFRE EXCEPTIONNELLE POUR NOS LECTEURS



Venez découvrir Neuchâtel et ses trésors le mardi 21 juin 1994. En collaboration avec «Aînés-générations», la ville de Neuchâtel vous propose de participer à une journée exceptionnelle dont le programme détaillé est le suivant:

9 h à 9 h 15:

accueil des participants dans le hall de la gare de Neuchâtel. Les trains venant de Biel arrivent à 8 h 54 et 8 h 59; ceux de Lausanne à 8 h 59; de Genève à 9 h 05; ceux de Berne à 8 h 45 et 8 h 57; de La Chaux-de-Fonds à 8 h 51. Grand parking couvert à la gare.

9 h 30 à 10 h 15:

petit déjeuner dans l'un des salons du Palais Du Peyrou, situé à dix minutes à pied de la gare (trolleybus en cas de temps incertain).

10 h 15 à 10 h 50:

les participants se rendent à pied au port, situé à trois cents mètres, par le Jardin anglais.

10 h 50 à 12 heures:

croisière sur le lac (Cudrefin, Portalban et retour) à bord d'un des bateaux de la Société de navigation. Apéritif à bord.

12 h 30:

Repas dans l'une des salles de l'Hôtel Beaulac, situé à côté du port de Neuchâtel.

Menu: crème de légumes, filet de St-Pierre à la ciboulette, riz tricolore, île flottante.

14 heures:

Les participants sont répartis en deux groupes. A tour de rôle, ils visitent le Papiliorama de Marin (bus-navette à disposition) ou assistent à une démonstration des célèbres automates Jaquet-Droz au Musée d'art et d'histoire.

16 h 45:

Retour à la gare et départ des trains à 16 h 55 pour Genève et 17 h 01 pour Lausanne; 17 h 01 et 17 h 06 pour Biel; 17 h 02 pour Berne; 17 h 08 pour La Chaux-de-Fonds.

Prix forfaitaire de la journée, qui comprend le petit déjeuner, la balade en bateau, le repas de midi, le transfert au Papiliorama, la visite du Papiliorama et le programme de démonstration des automates Jaquet-Droz: **Fr. 48.—**

Bulletin d'inscription

NOM: _____

PRÉNOM: _____

ADRESSE: _____

N° POSTAL: _____

LOCALITÉ: _____

A retourner à «Aînés-générations», case postale 2633, 1002 Lausanne.

Attention: le nombre de participants est limité! N'attendez pas pour vous inscrire... (Dernier délai, mardi 14 juin).

Vous recevrez, par retour du courrier, un bulletin de versement qui vous permettra de régler le montant de votre participation.